

3) Lieux de distribution des comptes rendus «sur papier » des CQ La Plaine-La Prairie.

- Propositions :
 - ✓ devant la loge des gardiens dans une pochette,
 - ✓ dans les magasins du quartier La Plaine-La Prairie (accord pris auprès des magasins du quartier),
 - ✓ sur le présentoir dans l'entrée de la piscine (accord de la piscine)
 - ✓ afficher sur les panneaux municipaux avec un rappel des différents lieux où ils sont à disposition.

Les comptes rendus sont accessibles (PC, tablette, smartphone) sur le site de la ville.

4) Stations « velib/autolib ».

- « vélib » (location) : Rue Marc Sangnier au niveau du 2 et 4 (en attente d'électricité), Centre-ville, Coteau, Gare Arcueil Cachan, RER Pont Royal/Bagneux.
- « autolib » : maintien des places pour voitures électriques et arrêt-minute.

5) La Poste de La Plaine.

- Fermeture décidée par la direction de la Poste le 22 mars, malgré nos mobilisations et malgré les nombreuses interventions de la maire auprès de la Direction de la Poste et de Bercy.
- Le tabac presse du square de La Prairie prendrait le relais pour les choses courantes (achat de timbres, courriers, colis à retirer)
- Le distributeur de billets est enlevé.
- Des études sont en cours pour l'avenir de ce local.

6) Projets divers.

- Accorderie : c'est une association située au 175 av. Aristide Briand qui consiste à un échange de services entre habitants. (ex : 1h de bricolage contre 1h d'aide aux devoirs).
- Paris sud soleil : partenariat entre citoyens et les villes pour une énergie partagée. Il est prévu de mettre des panneaux solaires sur les terrasses de l'école de La Plaine, ce qui lui permettrait d'avoir sa propre énergie.
- Boîtes aux livres : des boîtes aux livres en extérieur seront à disposition dans certains endroits de la ville. Lieux proposés à voir : devant La Fabrique, Bd de la Vanne sur le parcours santé, devant la Salle du Marché.

Actuellement des boîtes aux livres sont à disposition dans les centres culturels aux heures d'ouvertures.

- AMAP : les AMAP sont des associations qui ont pour but d'aider au maintien de l'agriculture paysanne locale et bio. Dans le cadre d'une AMAP, des consommateurs s'engagent pendant une saison à acheter directement leur production à un ou des paysans. A Cachan, depuis 10 ans, il y a une AMAP : "AMAP K'Champs". Contact par mail : contactkchamps@gmail.com et sur le site web de l'AMAP : <https://kchamps.asso-web.com/>. L'AMAP K'Champs est présente au forum des associations.

Autres informations d'avril 2019.

- Nouvelle marche déposée pour accéder plus facilement au magasin G20 côté rue Marc Sangnier.
- Le tabac-presse du square de La Prairie ne prend pas le relais de la Poste de La Plaine (qui a fermé le 22 mars 2019), concernant le courrier, les colis, ...